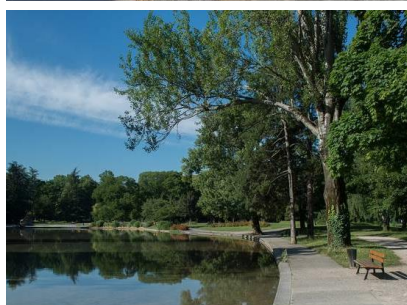
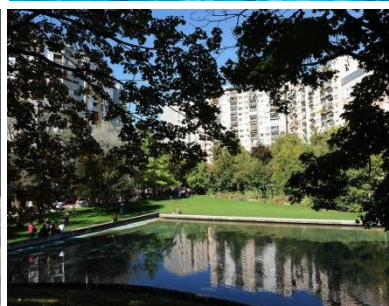


## Eté 2021 : Plan Fraîcheur



La Ville de Grenoble et le CCAS agissent pour limiter les effets de la chaleur sur les habitant-es, en particulier sur les plus vulnérables.

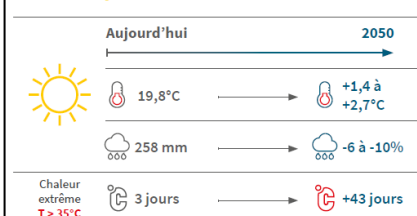
En parallèle des actions préventives (veille sociale, végétalisation, désimperméabilisation des sols, etc.), la Ville va multiplier les points de fraîcheur cet été : plus de fontaines en fonctionnement, des jeux d'eau mobiles pour accompagner les manifestations sur l'espace public, des brumisateurs fixes et temporaires dans différents quartiers et des systèmes de rafraîchissement par l'eau dans les écoles en cas de canicule, etc.

## Rafraichir la ville

La Ville de Grenoble a lancé en 2017 une étude pour analyser les contours du climat en 2050, identifier les effets du changement climatique pour son territoire et établir une stratégie d'adaptation et un plan d'actions.

➔ **Résultats, en 2050, les périodes de canicules pourraient être 15 fois plus intenses qu'aujourd'hui !**

### • Des étés particulièrement chauds et secs



En 2050, les vagues de chaleur et les canicules seraient plus fréquentes. L'été de 2003 serait un été normal. Les précipitations baisseraient et la sécheresse estivale s'amplifierait, rendant les orages d'été potentiellement plus érosifs pour les sols du fait des conditions asséchantes.

**Grenoble, Capitale verte européenne 2022, anticipe :  
l'accès à l'eau, à la nature et à la fraîcheur est facilité  
pour mieux vivre dès aujourd'hui et se préparer à l'avenir.**

*Illustration tirée de l'étude réalisée par TEC Conseil, 2017 : Avenirs climatiques, effets territoriaux du changement climatique et stratégie d'adaptation au changement climatique pour la Ville de Grenoble ; [www.tec-conseil.com](http://www.tec-conseil.com)*

*Analyses climatiques : Météo France, scénarios RCP 4.5 et 8.5 (portail Drias)*

*Analyse des aléas : DREAL Rhône-Alpes (Territoire à Risque Important d'inondation de Grenoble/Voirion, 2013),*

*Grenoble Alpes-Métropole (schéma directeur d'assainissement, 2013), Ville de Grenoble et Institut de Géographie Alpine - master Géoides, 2015-2017.*

## Végétaliser pour faire chuter la température

> Selon l'Ademe : « Végétaliser judicieusement la ville pourrait permettre de réduire la température de 5 à 6 °C et la consommation énergétique pour l'air climatisé de 50 % à 70 % (source : étude Huang et al. 1990). Un seul arbre mature au sein d'une plantation d'arbres évapore ainsi 450 litres d'eau quotidiennement, soit l'équivalent de cinq climatiseurs fonctionnant 20 heures par jour (source : Fondation Canadienne de l'Arbre). »

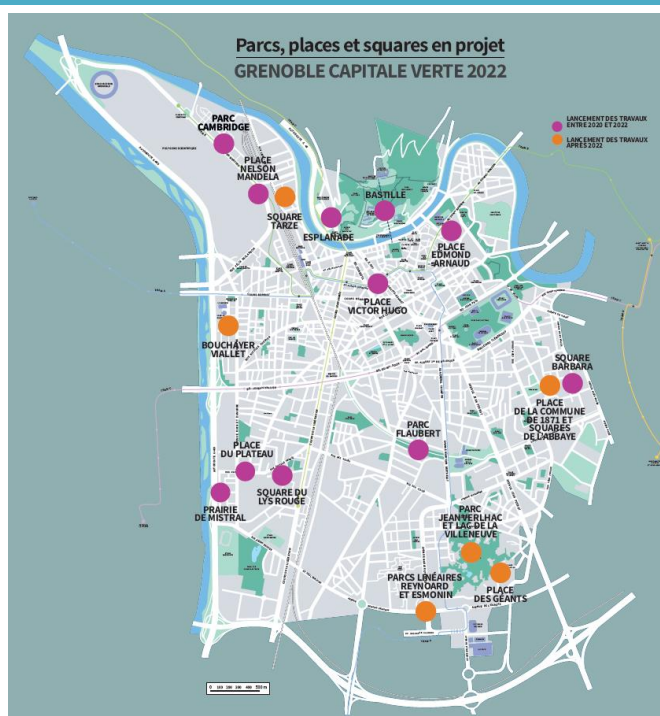
Plus de 550 arbres ont été plantés cet hiver à Grenoble, malgré la crise sanitaire. Le bilan arbres plantés/arbres coupés est une nouvelle fois positif, comme c'est le cas depuis 2015. Avenue des Martyrs, plus de 100 arbres ont été plantés cet hiver - c'est la plantation la plus importante de la saison. Objectif : + 15000 arbres d'ici 2030.

Les Grenoblois-es aussi peuvent participer à la végétalisation de la ville :

- ➔ avec la nouvelle plateforme <http://vegetalise.grenoble.fr> qui propose :
  - ▶ **Rejoindre l'un des 112 jardins existants** (jardin de rue, potager, verger, façade végétalisée)
  - ▶ **Créer un espace vert public ou privé** : le projet de jardinage collectif peut être envoyé jusqu'au 30 juin 2021.
  - ▶ **Obtenir gratuitement un ou plusieurs arbres** : **400 arbres de 1,5 à 2 m**, sont donnés chaque année, en motte, pot ou racines nues. Ce seront des essences locales ou méridionales, produites par des pépiniéristes locaux.
  - ▶ **Obtenir des conseils**
- ➔ avec le **Budget participatif**. En 2020 par exemple, les 2 projets qui ont récolté le plus de voix sont :
  - ▶ **« Vert le haut - Vert le bas »** : qui vise à végétaliser les rues vers le bas à l'aide d'une alternance de matériaux (herbe, terre, béton) et vers le haut via une pergola végétalisée, pour créer de l'ombre dans des rues trop minérales, abaisser la température, apaiser des espaces urbains.
  - ▶ **« Végétalise toit ! »** : qui va permettre la végétalisation du toit de l'Office du Tourisme de Grenoble.

## ***11 nouveaux refuges urbains de végétalisation***

Plus frais, plus arborés, plus conviviaux,... de nouveaux espaces se transforment en véritables refuges urbains de végétation. D'ici 2023, 11 parcs, places et square créés ou rénovés seront végétalisés pour offrir aux Grenobloises et Grenoblois des espaces publics plus frais et agréables.



## Multiplier les accès à l'eau

Face aux fortes chaleurs, la Ville de Grenoble multiplie les accès à l'eau.

L'été dernier, de nombreux brumisateurs et fontaines n'avaient pas pu être ouverts en raison de la crise sanitaire (interdiction des brumisateurs latéraux par la Préfecture notamment).

Sous réserve de nouvelles mesures sanitaires, cette année les fontaines ainsi que les brumisateurs seront ouverts.

## ***Plus de fontaines ouvertes***

---

En été 2019, 19 fontaines étaient en fonctionnement.

Les Grenoblois-es ont montré leur attachement aux accès à l'eau dans la ville, notamment lors du Budget participatif.

En 2017 le projet *Un pas vers l'eau* a été sélectionné. Le mobilier en bois le long, quai perrière, permet de profiter d'un moment agréable au plus proche de l'Isère.

En 2018, le projet Oasis de fraîcheur a aussi été l'un des lauréats. La rénovation du jardin du bassin (Teisseire, du bassin aux escargots (parc Paul Mistral) et de la fontaine parc Valérien Périn est terminée. L'inauguration est prévue le 30 juin.

A l'écoute des besoins des habitant-es, la Ville a souhaité renforcer l'accès à l'eau cet été :

**21 fontaines, 3 brumisateurs et 3 bassins seront ouverts !**

A noter : la réouverture de la fontaine sèche de la gare.

Les fontaines sont nettoyées tous les jours (« petit nettoyage » et vérification de la qualité de l'eau). Certains bassins sont vidés et nettoyés une fois par semaine.

*Pour rappel, il est strictement interdit de se baigner dans les fontaines ornementales.*

La Ville de Grenoble étudie aussi les possibilités de transformer certaines fontaines afin de s'adapter :

- aux usages : comme à la Caserne de Bonne afin d'accompagner les usages des fontaines à des fins de rafraîchissement dans un cadre réglementaire et sanitaire satisfaisant
- aux enjeux écologiques : certaines fontaines historiques et patrimoniales fonctionnaient à eau perdue. Un diagnostic est en cours de réalisation pour les rouvrir avec un nouveau système, plus éco-responsable.

Un budget de 300 000 € / an est prévu jusqu'à la fin du mandat pour cette rénovation du patrimoine.

## ***Les bornes fontaines, pour profiter de l'eau pure de Grenoble***

---

Cinq captages permettent d'alimenter Grenoble en eau potable – les eaux sont prélevées de la nappe alluviale du Drac à trente mètres de profondeur. La qualité naturelle de cette eau permet de la distribuer sans aucun traitement !

**150 bornes sont accessibles à toutes et tous !**

### **Focus sur deux projets :**

→ Lors du Budget participatif 2020, le projet « La Grenobloise » a été retenu. Avec un budget de 100 000 €, il va permettre la **réparation et la création de nouvelles bornes fontaines** sur les lieux de fortes fréquentations (le long des Chronovélos par exemple).

→ En partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, la Ville de Grenoble souhaite élaborer **un nouveau mobilier de borne fontaine**, plus ergonomique et design. L'objectif est de proposer une fontaine d'eau potable qui s'adapte davantage aux usager-es (valides, pmr, intergénérationnels) ainsi qu'aux animaux, de permettre aussi bien de boire et remplir une bouteille, tout en préservant la ressource en eau. Un premier temps de conception de nouvelles maquettes a débuté en 2021.

L'objectif étant de réaliser en prototype une ou deux maquettes sur l'espace public, avant une production en série.

### ***Déploiement de la brumisation (définitive, temporaire, mobile)***

Economies en eau, rafraichissants, les brumisateurs sont fortement appréciés par les habitant-es.

Face à l'attrait de ces dispositifs, la Ville de Grenoble a choisi de décupler le nombre de brumisateurs :

→ **Les brumisateurs place Saint Bruno** (mis en place en 2019) **et du parc Paul Mistral sont en fonctionnement**. Celui place Charles Dullin, vandalisé, nécessite d'importantes réparations et restera fermé cette saison.

→ Au cœur historique de Grenoble, la **Place Edmond Arnaud** a été rénovée (végétalisation, cheminements piétons, etc.), des brumisateurs ont été installés et seront mis en route au mois de juillet.

→ Une **expérimentation de brumisation basse pression sur la fontaine sèche du quartier Mistral** va être lancée. Le système permet de limiter très fortement les risques sanitaires. Les usages des fontaines à des fins de rafraîchissement sont fréquents en été bien qu'interdits, y compris par des publics sensibles tels que les jeunes enfants. La brumisation permettra de répondre aux besoins de fraîcheur.

Si ce test est concluant, le système sera déployé sur les autres fontaines sèches de la ville ces prochaines années.

→ La Ville va également expérimenter « **deux aires de fraîcheur temporaires** ». Il s'agit d'une brumisation suspendue qui sera déployée lors de saison estivale **au Village olympique et dans l'hyper-centre**. Si cette expérimentation est concluante, les aires de fraîcheurs temporaires seront déployées dans les secteurs pour les prochaines saisons estivales.

→ Tout l'été, **4 jeux d'eau mobiles (« effet pluie »)** seront disposés lors d'évènements organisés par les associations grenobloises et/ou les équipements de la Ville. Là encore, si le retour d'expérience des usager-es et des services techniques de la Ville est concluant, la Ville se dotera d'un parc de jeux d'eau plus conséquent pour les prochaines saisons estivales.

→ « **La Rue est vers l'eau** » va animer pendant deux jours le **quartier de l'Abbaye** dans le cadre du projet des Volets verts et pendant deux jours **place Charles Dullin** avec des activités de rafraîchissement et des jeux.

## ***Ouverture des piscines***

Les piscines Jean Bron et Les Dauphins seront ouvertes du 19 juin au 29 août.

→ **JEAN BRON** : 2 créneaux : de 9h à 14h et de 15h à 20h (évacuation des bassins 30 minutes avant la fermeture)

Fréquentation maximale en instantané : 700 personnes

Pas de système de réservation

→ **LES DAUPHINS**

2 créneaux : de 8h à 13h et de 14h à 19h (évacuation des bassins 30 minutes avant la fermeture)

Fréquentation maximale : 225 du 19 juin au 30 juin et 360 du 1<sup>er</sup> juillet au 29 août

Pas de système de réservation

→ **PROTOCOLE SANITAIRE** : Port du masque obligatoire jusqu'aux vestiaires, règles de distanciation physique à respecter, actions de nettoyage et de désinfection régulières des parties communes aux usagers sous réserve de modifications gouvernementales.

## **Un brin de fraîcheur dans et autour des écoles**

### ***Limiter les désagréments des épisodes caniculaires***

Afin d'améliorer le confort dans les écoles, la Ville de Grenoble agit à différents niveaux :

→ **réduire les apports solaires** : depuis l'été dernier, les interventions travaux portant sur la protection des surfaces vitrées ont été renforcées : réparation ou installation de stores extérieurs (10 écoles en 2020/2021), pose de rideaux, mise en place de films UV (7 écoles en 2020, d'autres seront équipées avant l'été).

→ **faciliter la ventilation** : les écoles récentes sont toutes équipées de ventilation double flux.

→ **améliorer l'isolation** : la Ville de Grenoble a lancé 4 grandes opérations de réhabilitation énergétique pour les écoles Ampère, Vallier, Painlevé et Elisée Chatin. Aussi, des travaux de remplacement des menuiseries sont prévus dans 7 écoles.

→ **améliorer le ressenti** : depuis l'été dernier, chaque classe bénéficie de 2 ventilateurs (1 100 ventilateurs sur pied avaient été livrés à toutes les écoles). Des ventilateurs plafonds ont aussi été installés dans des dortoirs ou des salles de motricité de 10 écoles considérées comme les plus en difficulté en période de canicule.

Chaque école a reçu une fiche pratique donnant des conseils de protection et indiquant les établissements climatisés de la Ville : musée, muséum, bibliothèques....

Au-delà de la **végétalisation des cours d'école** (comme à l'école Clemenceau), la Ville de Grenoble va déployer **34 systèmes de rafraîchissement d'eau dans 27 écoles** (comprenant les centres de loisirs).  
Objectif : équiper toutes les écoles avant la fin du mandat.

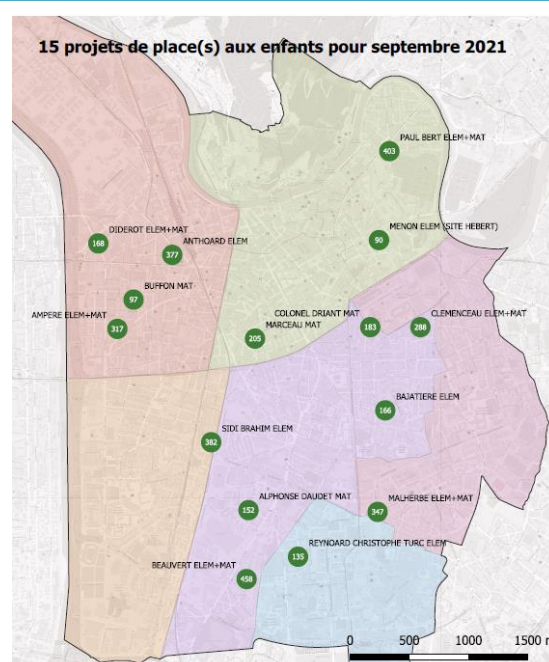
## ***Place(s) aux enfants***

**Quinze rues aux abords d'écoles seront piétonnisées dès septembre 2021.** Le projet «Place(s) aux enfants», porté par la Ville de Grenoble va permettre d'apaiser la circulation motorisée et de proposer des espaces publics conviviaux au sein des quartiers, tout en poursuivant la désimperméabilisation et la végétalisation du territoire.

Ces nouveaux espaces sécurisés formeront de nouveaux îlots de fraîcheur et de biodiversité.

➔ **Au total, 37 rues d'écoles seront piétonnes à la rentrée.**

Pour les **22 écoles en site déjà piéton**, un dialogue s'entamera à l'automne avec les usager-es pour définir un espace de convivialité, ludique, végétalisé, à l'échelle du quartier, devant d'école.



## **Canicule : prendre soin des plus vulnérables**

En cas de canicule, le CCAS déclenche **l'automate d'appel** qui contacte chaque personne inscrite sur le **Registre Personnes Fragiles** afin de les informer des bons réflexes à adopter pour faire face à la chaleur. En cas de non-réponse, la Croix-Rouge, avec qui le CCAS a développé un partenariat, réalise des visites à domicile, et déclenche les mesures de secours si nécessaires.

Pour s'inscrire au registre : par téléphone au 04 76 69 45 45 ou par mail à [sspamalteis@ccas-grenoble.fr](mailto:sspamalteis@ccas-grenoble.fr)

Dans les structures d'accueil des personnes âgées, le personnel fait preuve d'une vigilance accrue (hydratation, brumisation, etc.). Des salles rafraîchies et des ventilateurs sont disponibles dans chaque structure.

**Le Muséum et le Musée seront gratuits pendant les épisodes caniculaires, et plusieurs parcs sont ouverts 24h/24.**

**Depuis le 1er confinement, les douches municipales sont gratuites.**

### Besoin d'aide ?

► **Pour s'habiller, se laver, faire ses courses, se déplacer ou faire son repas :**

Service Local de Solidarités du Conseil Départemental : 04 57 38 44 00 ou 04 76 00 38 38  
IsèreADOM au 0800 38 00 38 (numéro gratuit)

► **Pour les bénéficiaires de l'APA :**

Service Social Personnes Agées du CCAS : Antenne Eaux Claires 04 76 96 72 86  
Antenne Teisseire Malherbe 04 76 25 22 58

► **Pour les personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap**, possibilité d'une veille téléphonique en s'inscrivant au registre des personnes fragiles et isolées : 04 76 69 45 45.

► **En cas d'urgence, appeler le 15**

## L'essentiel des bons réflexes



**Rejoindre un lieu frais** pour y passer quelques heures :

► **Bibliothèques, musées, espace personnes âgées :** voir la [liste des bâtiments de la Ville de Grenoble](#) disposant de pièces climatisées et ouverts au public

**NB : Le Muséum et le Musée seront gratuits pendant les épisodes caniculaires, et plusieurs parcs ouverts 24h/24.**

► **Piscines** Jean Bron et les Dauphins

► **Espaces de nature** : parcs et jardins, centre horticole, berges de l'Isère, site de la Bastille

► **Autres lieux climatisés** : cinémas, boutiques...

► **Animations de l'été** : [L'Eté Oh Parcs](#)

► **Escapades autour de Grenoble** : itinéraires, hébergement, météo... pour bien préparer vos expéditions, rendez-vous à la Maison de la Montagne de Grenoble ! [www.grenoble-montagne.com](http://www.grenoble-montagne.com)

Les animaux de compagnie sont également sensibles aux fortes chaleurs, les bons réflexes pour les protéger :

- ⇒ Les garder au frais et les mouiller avec une serviette.
- ⇒ Leur offrir un coin d'ombre à l'intérieur ou à l'extérieur.
- ⇒ Veiller à leur hydratation.
- ⇒ Les sortir et les nourrir aux heures les moins chaudes.
- ⇒ Eviter les efforts physiques et le passage sur les sols surchauffés.
- ⇒ Ne jamais les laisser dans un véhicule à l'arrêt.

